SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SE-904-3

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO SE-904-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO SE-904 ÉTABLISSANT LA CRÉATION DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS NON DESSERVIS PAR LES ÉGOUTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 20 octobre 2026.

Le règlement est prévu pour adoption lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2026.

Le projet de règlement tel que déposé peut être consulté sur rendez-vous au bureau de la municipalité au 119, rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur ou sur le site internet dans la section des *Règlements municipaux*.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 6e jour du mois de novembre 2026.

Je, soussignée, Stéphanie Richer certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8 h 00 et 22 h 00, le 6 novembre 2026.



Stéphanie Richer
Directrice générale et greffière-trésorière